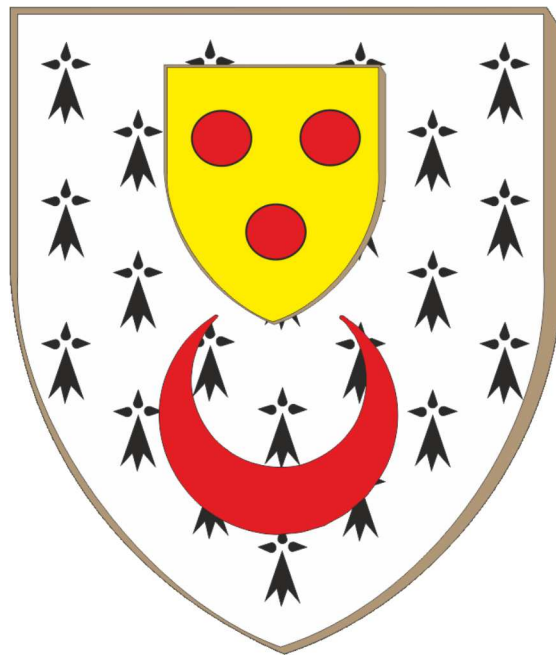


Les Seigneurs et la seigneurie de Quimerc'h en Bannalec



Marie-Élisabeth LE BRIS
UBO 2002

Les seigneurs de Quimerc'h des origines au début du XVI^e siècle

Par : Marie-Élisabeth Le Bris

Nota : C'est un condensé de ma maîtrise - Cote CRBC : M-09141-00

Première partie

Les seigneurs de Quimerc'h des origines au début du XVI^e siècle

Les seigneurs de Quimerc'h établissent leur fief patrimonial entre Quimperlé et Bannalec dès le XI^e siècle quand ils font ériger trois mottes féodales. Sous les noms de Tanki et Riwalon, ils apparaissent, à propos de certaines terres, dans les chartes du cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, datées de 1084-1119. Quatre siècles plus tard, dans les années 1500, l'enceinte du château en pierre couvre deux hectares sur un domaine de cinq cents hectares ; de plus, la seigneurie s'étend sur une trentaine de paroisses. À cette époque, dans le pays de Quimper-Quimperlé, cette famille est l'une des plus riches. Dans le duché, elle exerce un rôle politique important.

Les sources

Le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé¹

Le cartulaire a été rédigé au début du XII^e siècle par le moine Guherden. Celui-ci est chargé de transcrire les chartes de l'abbaye pour les religieux soucieux de préciser les droits de leur monastère face à des laïcs de plus en plus contestataires au sujet des terres de la région. L'auteur a transcrit les chartes sous forme de notices qui sont, en fait, une analyse de ces actes et non une réplique exacte des originaux. Nous y retrouvons les premières traces des terres de Quimerc'h². En 1822, dom Daveau, moine de l'abbaye, fait donation du manuscrit au docteur Le Guillou, médecin à Quimper. En 1836 ce document est emprunté par un érudit anglais du nom de Stapleton. Léon Maître le retrouve, non sans difficultés, au château de Carlton Towers dans le Yorkshire. Il le publie en 1896 d'après l'original. Le manuscrit est actuellement conservé au British Muséum à Londres. Le cartulaire est rédigé en latin. L'histoire de l'abbaye, avec les pièces justificatives a été rédigée par dom Placide Le Duc. En 1863, elle a été publiée avec les notes de René-François Le Men. Ces publications nous ont aidé à mieux comprendre le contenu des chartes sans faire de contresens.

¹ *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé*, publié d'après l'original par L. Maître et P. de Berthou, Paris, 1896 ; 2^e éd., Paris-Rennes, s.d. [1902].

² *Ibid.*, 1^{re} éd., p. 177, note c.

Les réformations des feux

Le **manuscrit n° 32** de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc contient la réformation générale des feux³ ordonnée par Jean V le 9 janvier 1426. Cette réformation permet de situer, sur les paroisses des différents évêchés, les seigneurs, les roturiers, les témoins avec le nom des manoirs et de leurs occupants.

La **montre de 1481** se tient, pour la Cornouaille, à Carhaix les 4 et 5 septembre. Le manuscrit de Saint-Brieuc nous donne la liste des nobles de la région avec leurs accompagnants et leurs équipements. Les nobles les plus importants sont cités au début sur une première liste. Une deuxième liste présente les nobles des paroisses. Les noms de Charles de Quimerc'h et son fils apparaissent sur la première liste.

Les **aveux et déclarations du domaine et seigneurie de Quimerc'h, sénéchaussée de Quimperlé**, sont conservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique sous la cote B 2065 et 2065 *bis* du fonds de la chambre de comptes de Bretagne. Les aveux passés devant notaire donnent une description précise et détaillée des terres qui composent le domaine, le fief, les arrière-fiefs, avec les rentes, les servitudes, les droits et prééminences.

Parmi les aveux nous trouvons essentiellement ceux qui datent du début du XVI^e siècle :

- L'aveu du 10 août 1502 où Charles, seigneur de Quimerc'h, du Hautbois, de la Rocherousse de la Noë-Seiche, et Thébaud de Quimerc'h, son fils, seigneur du Quilliou, de la Morandais et de Keringar, rendent aveu au roi⁴.

- L'aveu de 1524 où Louis de Quimerc'h, sieur de Quimerc'h, héritier principal de Charles et Thébaud de Quimerc'h, ses père et frère, présente aveu pour deux ans de rachat⁵.

- Le 26 février 1525, le roi doit « faire payer du sieur de Guengat cinq cents écus des deniers échus au roi par suite de la mort du seigneur de Quimerc'h⁶ ».

- Le 17 juin 1534, Pierre de Tinténac et Françoise de Quimerc'h, sa femme, présentent aveu à la mort de Louis de Quimerc'h, père de Françoise⁷.

- Des actes de 1452, 1455, 1456, 1459, 1472, 1534 ont été traduits et imprimés mais souvent de façon incomplète.

- L'aveu de 1502 a été partiellement retranscrit dans le tome XV du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (1888) : il manque le début, donc la description du domaine. L'aveu de 1524 a été transcrit au XVIII^e siècle. Il est conservé aux Archives départementales du Finistère dans la série A 62. Incomplet, il présente seulement les terres des paroisses de Concarneau, Trégunc et Névez. L'aveu de 1534, déposé aux Archives départementales de Loire-Atlantique, est très détaillé. Il se compose de quatre-vingt-dix folios reliés de façon plutôt luxueuse avec, à l'intérieur, sur le premier folio, les armoiries des Quimerc'h ainsi que les premières lettrines richement enluminées à la feuille d'or, témoignage de la richesse et du rang de la famille à cette époque.

³. Arch. Dép. Loire-Atlantique, B 2988, Livre de la réformation générale des feux de Bretagne (1426-1443), ms. n°32 de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc (copie du XVI^e siècle), ms. M 54 du Centre de recherche bretonne et celtique (copie du XVIII^e siècle).

⁴. A. DE LA BORDERIE, « Juridiction ducale de Quimperlé. Extrait de l'aveu de la seigneurie de Quimerc'h rendu au roi le 10 août 1502 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XV, 1888, p. 325-329. L'aveu est signé « de Lopriac, passe, et Giquel, passe ».

⁵ Arch. dép. Finistère, A 62, f 38-41, 117-121, 310-313,349-355.

⁶ Académie des sciences morales et politiques, *Catalogue des actes de François I^{er}*, Paris, Imprimerie nationale, t. V, 1892, p. 708.

⁷ Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2065 *bis*.



Fig. 1. - Aveu de Pierre de Tinténiac et Françoise de Quimerc'h, 17 juin 1534

Cet aveu permet de recenser les paroisses sur lesquelles les Quimerc'h détiennent des terres. Un aveu de 1734 de François Hyacinthe, marquis de Tinténiac, baron de Quimerc'h, donne quelques précisions supplémentaires sur le château et ses dépendances.

Le cadastre napoléonien de 1844

Ce cadastre, comprenant le tableau d'assemblage et le tableau indicatif des propriétés foncières, est consultable aux Archives départementales du Finistère. Au dépôt de Brest, le tableau d'assemblage est disponible sur ordinateur.

Il permet d'appréhender la disposition de la seigneurie à cette époque. On remarque l'importance de la surface des deux étangs qui modèlent le paysage. Les sections G de Kerneuzec, et F de Sainte-Anne, correspondent aux mottes féodales, aux

étangs, au château et au domaine proche, elles comportent le dessin des parcelles avec leurs numéros. Le tableau indicatif des propriétés foncières nous donne le nom de ces parcelles soit en français autour du château, soit en breton, ainsi que leur fonction : courtils, landes, parcs, prairies... Il permet de localiser les édifices ainsi que les ponts, fours, moulins, fontaines. Les surfaces sont également précisées ainsi que les revenus perçus à cette époque par M^{me} du Breil de Rays, descendante des Quimerc'h par les Tinténiac.

Dom Lobineau et dom Morice

Dans le courant du XVIII^e siècle, deux Bretons de la congrégation de Saint-Maur, dom Lobineau et dom Morice, publient leurs recherches sur l'histoire de la Bretagne. Ils y incluent de nombreuses pages de preuves où nous retrouvons souvent le nom de *Kimmer*, *Kerimerch*, *Keimmerch*, *Kerimerch...*, cité dans une cinquantaine de ces preuves. Ainsi nous pouvons reconstituer le parcours politique des seigneurs de Quimerc'h à la cour, dans le duché, et dans les pays où ils sont envoyés comme ambassadeurs.

Nous avons utilisé d'autres sources publiées, entre autres, dans *l'Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (pièces justificatives)* publiée par dom Placide Le Duc en 1863, et dans les *Transcriptions des registres des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne* (mémoires de maîtrise de l'université de Bretagne occidentale)⁸.

⁸. M.-E. LE BRIS, *Les Seigneurs et la seigneurie de Quimerc'h*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2004 (mémoire de maîtrise), « Sources et bibliographie », p. 188-195.



Fig. 2. - Cadastre de Bannalec, tableau d'assemblage, sections G et F, 1844.

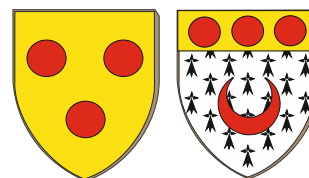
Les écrivains voyageurs

Le château de Quimerch, occupé par les soldats au moment de la Révolution, puis délaissé, est détruit en 1828. Il est mentionné dans quelques écrits des XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles et début du XX^e siècle. Dubuisson-Aubenay et Cambry y font une simple allusion, tandis que Jean-François Brousmiche et le chevalier de Fréminville décrivent le château avec un certain nombre de détails qui permettent d'en reconstituer l'image. La description est reprise par Louis Le Guennec qui réalise quelques croquis, puis par le chanoine Abgrall au début du XX^e siècle.

Les traces des armoiries des Quimerch, manuscrit, vitraux et sculptures⁹

L'enluminure peinte au début du manuscrit du 17 juin 1534 (fig. 1) nous révèle les armoiries adoptées par Pierre de Tinténac, cadet de famille qui choisit les armes de son épouse Françoise de Quimerch, dernière héritière.

Les armoiries des seigneurs de Quimerch ont évolué au cours des siècles, elles se sont transformées au gré de leur histoire et de leurs alliances. Selon Pol Potier de Gourcy, les armes des Hautbois sont *d'or à trois tourteaux de gueules*, celles des Quimerch présentent un *champ d'hermines, meublé d'un croissant de gueules au chef cousu d'or, et de trois tourteaux de gueules*.



⁹. M.-E. LE BRIS, *op. cit.*, chap. V, p. 84.

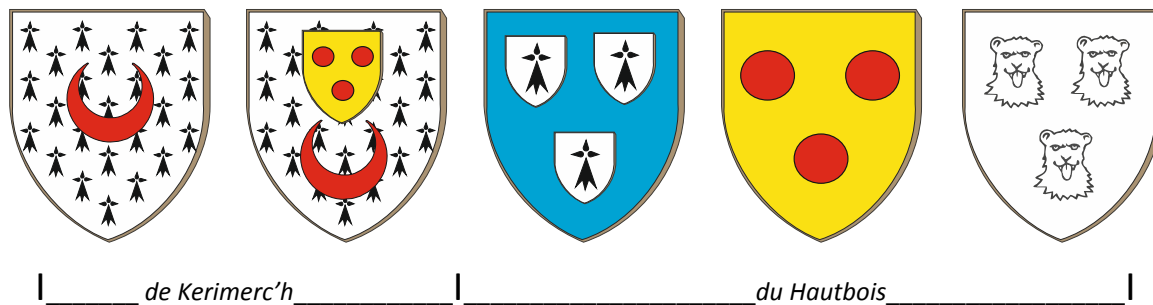


Fig. 3. - Blasons des Quimerc'h et des Du Hautbois d'après Pol Potier de Courcy.

Les traces observées sur les vitraux d'origine et sur les sculptures montrent quelques variantes quant à ces dispositions, celles qui subsistent dans les églises et chapelles également.

Les descriptions

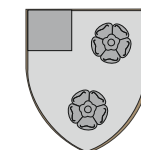
- L'abbaye Blanche de Quimperlé, couvent des dominicains, a été fondée en 1251 par Blanche de Navarre, épouse de Jean I^{er}. Dans l'église, édifiée au XIV^e siècle, se trouvait, la chapelle de « Kaimersch ». Dubuisson-Aubenay y a remarqué, en 1636, leurs armes *d'argent à un croissant montant de gueules soutenant un écusson d'or chargé d'un croissant de gueules, 2 tourteaux de gueules et un franc canton de gueules*. De cette époque, il ne subsiste que quelques pans de murs.

La nef de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé a été construite au XIII^e siècle. Sur les poutres restaurées au XV^e siècle, Louis Le Guennec distingue les écussons des familles nobles de la région. L'un représente *un croissant surmonté d'un écu chargé de trois tourteaux*. Actuellement, il est difficile d'en apprécier les couleurs, les poutres étant situées trop en hauteur.

Dans l'église des cordeliers de Saint-Brieuc, les armes de Thébaud de Quimerc'h et Jeanne de Couvran sont *parti d'argent au croissant de gueules surmonté d'un écusson d'or, chargé de deux roses de gueules au franc quartier de même ; parti d'or à sept macles d'azur, 3, 1, 3*¹⁰. L'église n'existe plus aujourd'hui.

Un sceau en bronze a été découvert sur les berges de l'étang de Quimerc'h vers 1823 ; l'écusson comporte « *deux roses avec un quartier en brisure dont le blason n'est plus visible*¹¹ ».

Au Quilliou en Plogastel-Saint-Germain, fief de Jeanne Le Barbu, épouse de Charles II, le comte de Saint-Luc découvre, en 1875, un écusson carré en pierre : un *écartelé au 1 et 4 d'hermines au croissant de gueules en abîme, surmonté d'un écu d'or chargé de 3 tourteaux de gueules, 2 et 1 d'azur au sautoir trèfle d'or*.



¹⁰ J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLÉMY, *Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments*, Paris - Saint-Brieuc, 1855, t. I, note 1, p. 307.

¹¹ P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon... Bannalec », *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, 1902, p. 272-320 (p. 293).

Les vitraux et sculptures existants



Fig. 4. - Chapelle du manoir de Kernault, Mellac : armoiries des Hautbois- Quimerc'h.



Fig. 5. - Chapelle Saint-Mathieu de Troganvel, Bannalec : blason des Quimerc'h. Clichés M.-E. Le Bris

- Dans la chapelle seigneuriale du manoir de Kernault en Mellac, des vitraux de l'église paroissiale ont été transposés au moment de la reconstruction de celle-ci en 1876. Ils sont datables du XV^e siècle, et ont été vraisemblablement réalisés par l'atelier Le Sodée de Quimper. Les armes des Hautbois et Quimerc'h y sont représentées.

- Dans la chapelle Saint-Mathieu de Troganvel en Bannalec, datée du XV^e siècle, les armes de la famille apparaissent sur le remplage du vitrail du chœur. En bas à gauche, le blason représente un croissant montant de gueules surmonté d'un écu d'or et deux tourteaux de gueules ainsi qu'un franc canton de même.

- Sur les façades de la chapelle Saint Adrien de Scaër, nous retrouvons les armes de la famille.

- Dans la chapelle Saint-Fiacre du Faouët, deux blasons *mi-parti* Bouteville-Quimerc'h témoignent de l'alliance de Marie de Quimerc'h avec Jean de Bouteville en 1453.

Au Faouët également, ce blason se retrouve sur le vitrail du chœur de la chapelle Sainte-Barbe.

- Dans la cathédrale de Quimper les armes *mi-parti* Le Saulx-Quimerch sont représentées sur le vitrail situé à gauche de l'entrée de la chapelle du Saint-Sacrement (baie 5).



Fig. 6a. - Chapelle Saint-Adrien, Scaër

1. Quimerc'h
2. La Rocherousse
3. Hautbois
4. Rostrenen.

Au-dessous : Le Vestle.
Cliché M.-E. Le Bris.

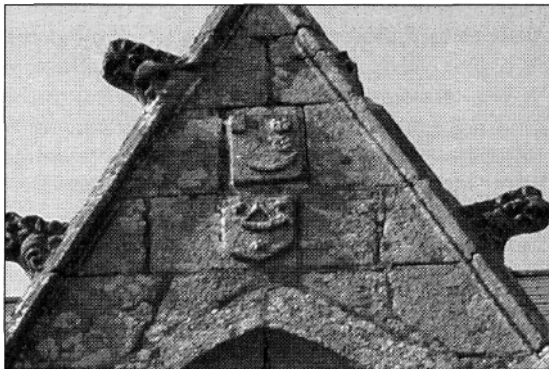
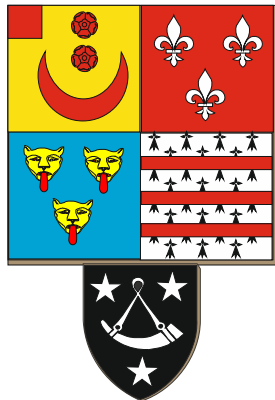


Fig. 6b. - Chapelle Saint-Adrien, Scaër : blasons des Quimerc'h et Le Vestle. Cliché M.-E. Le Bris.



Fig. 7. - Chapelle Saint-Fiacre du Fauët : armes des Bouteville-Quimerc'h. Cliché M.-E. Le Bris.

Les origines de la famille de Quimerc'h

Les mottes féodales

À partir du XI^e siècle, les mottes féodales se multiplient dans toute l'Europe. Construites par des seigneurs soucieux d'affirmer leur pouvoir et de préserver leur indépendance, elles servent également de refuge pour la population, en cette période d'insécurité. Ces mottes témoignent de l'existence de châteaux ou donjons refuges, construits en bois dès cette époque. À la « Forêt-Quimerc'h » en Bannalec, deux mottes de moyenne importance, Kerguillerm et Raqueriou sont en avancée devant la motte principale, Castel-Quimerc'h¹². La plateforme de cette dernière mesure 20 mètres sur 16 et sert vraisemblablement de soubassement à un premier donjon en bois¹³.

¹² Sir M. WHEELER, *Carnets*, 1.1, p. 71, croquis reproduit dans P. KERNÉVEZ, *Les Fortifications médiévales du Finistère. Mottes, enceintes et châteaux médiévaux*, Rennes, 1997, p. 39.

¹³ M.-E. LE BRIS, *Les Seigneurs et la seigneurie...*, op. cit., chap. II, « Les origines du château de Quimerc'h et son histoire », p. 25-40.



Fig. 8. - Cathédrale Saint-Corentin de Quimper, baie 5 : armes des Le Saulx-Quimerc'h

Cliché M.-E. Le Bris.

Cette motte de 10 mètres de hauteur et dont le fossé est large de 7 mètres, domine encore de nos jours un paysage dégagé¹⁴. Le terme « forest », toponyme roman, serait issu de *foresta*, vocable indissociable de l'exercice de l'autorité publique, et correspond à d'anciens lieux nobles du début du Moyen Âge. L'existence de ces édifices à « la Forêt-Quimerc'h » atteste une certaine puissance des seigneurs du lieu, dès cette époque.

Les premiers Quimerc'h

Jusqu'au XI^e siècle, les prénoms sont suivis de la mention *mab oufilius*, mais, avec l'essor de la population, il devient difficile de distinguer les personnes. Au XIII^e siècle, nous ne disposons encore que d'un nombre restreint de *nomina* pour la petite et moyenne noblesse. Les familles adoptent un *nomen*, quelquefois en relation avec le surnom, le plus souvent en relation avec le nom de la terre possédée, comme cela semble être le cas pour les Quimerc'h. Le nom de Quimerc'h semble être une « formation métaphorique à valeur topographique [se référant] à la "croupe" où est établi le bourg », « (*kein*, dos, *merh*, pluriel aujourd'hui disparu de *march*, cheval)¹⁵ ». « Gastel Quimerc'h », et la « forêt Quimerc'h » en Bannalec indiquent les lieux où la famille vit dès le XI^e siècle.

¹⁴ M.-E. LE BRIS, *Les Seigneurs et la seigneurie...*, op. cit., p. 28-32.

¹⁵ B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trêves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p 184-185.

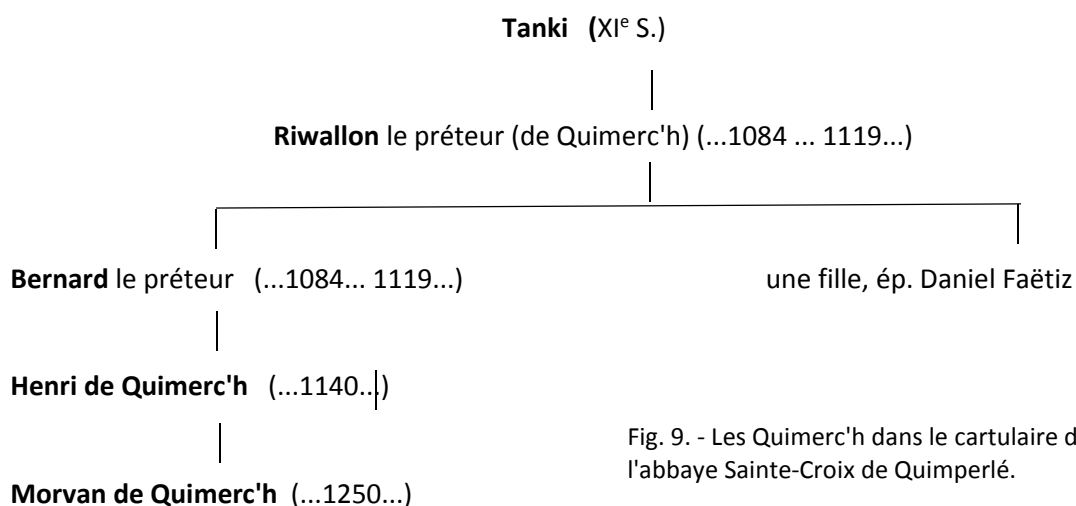


Fig. 9. - Les Quimerc'h dans le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé.

Elle y construit les trois mottes féodales que nous avons évoquées et se trouve mentionnée dans le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé à la même époque. Les premiers personnages sont nommés dans la charte LXX datée 1084-1119. Tanki est le premier qui apparaît au début du XI^e siècle. Il est, d'après le cartulaire, le père de Riwallon « le préteur » ou prévôt, qui remplit cette fonction vraisemblablement auprès du duc Alain IV (1084-1112). Riwallon est également qualifié de juge ou sénéchal, charge qui correspond à cette époque à celle d'administrateur des domaines du duc. Celle-ci tend à devenir héréditaire puisque Bernard, son fils, exerce cette même fonction que nous retrouvons encore mentionnée dans les aveux au XV^e siècle. Jusqu'au XIII^e siècle, à peine six personnages apparaissent discrètement. Ils font vraisemblablement partie de la petite noblesse qui émerge à cette époque et dont l'origine reste obscure. Les seigneurs de Quimerc'h détiennent déjà des terres dont certaines sont mentionnées en donation aux moines de l'abbaye de Quimperlé¹⁶. Henri de Quimerc'h, nommé vers 1140, est cité comme le fils de Bernard. Il faut attendre un siècle, vers 1250, pour voir apparaître Morvan qui possède les droits « de poulies, d'avoine, d'une journée de corvée, un pain et le chambellenage de chaque maison, ainsi que le droit de moudre au moulin » sur une terre nommée Kaeroyent¹⁷ où il exerce sa juridiction. Cette terre est l'objet d'un procès contre les religieux de l'abbaye de 1250 à 1262.

Cette première maison de Quimerc'h semble être relevée par **Guillaume de Cornouaille**, chevalier, **seigneur de Quimerc'h** dans les années 1320-1340, sans que nous sachions s'il y a eu alliance entre les deux familles. Selon dom Lobineau, Guillaume aurait créé les armoiries définitives des Quimerc'h : *d'argent au croissant de gueules qui est Cornouaille ancien, au chef cousu d'or chargé de trois tourteaux de gueules qui est Quimerc'h ancien*¹⁸. Nous n'avons pas trouvé de lien de parenté entre Guillaume et **Alix** de Quimerc'h qui, en épousant un Hautbois, est à l'origine de la deuxième maison de Quimerc'h.



¹⁶ *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, op. cit., 1^{re} éd., charte LXX (1084-1119), p. 176 et 177.*

¹⁷ Kerhont en Bannalec.

¹⁸ Les *trois tourteaux de gueules sur fond or* sont les armes des Hautbois, armes que Jean du Hautbois a pu ajouter lors de son mariage avec Alix de Quimerc'h en 1350.

La seconde maison de Quimerc'h : sept générations de 1350 à 1520

Dans les années 1340, **Guillaume de Cornouaille**, seigneur de Quimerc'h, apparaît, ainsi que **Geoffroi de Quimerc'h**¹⁹. Guillaume est cité comme fidèle à la comtesse de Montfort durant la guerre de Succession. Un Guillaume de Quimerc'h est mentionné en 1359 avec son frère Geoffroi parmi les cinquante-deux « *amis de Duguesclin* »²⁰. Aucun lien n'a pu être établi entre Guillaume et Alix de Quimerc'h que nous rencontrons vers 1350. Aussi la lignée s'établit-elle à partir d'Alix dont nous retrouvons la descendance.

Les seigneurs de cette lignée, par leurs alliances et leur fidélité aux ducs, réalisent une ascension sociale caractéristique de l'évolution possible d'une famille de moyenne noblesse vers l'aristocratie bretonne du XV^e siècle.

La branche aînée des Hautbois-Quimerc'h est composée de personnages qui se distinguent et sont connus dès le XIV^e siècle. La branche cadette des Trésiguidy est assez étoffée mais n'a duré que pendant deux générations du début à la fin du XV^e siècle.

La branche aînée

Jean du Hautbois épouse Alix de Quimerc'h en 1350 ; il est le fils cadet d'Yves du Hautbois, seigneur du Buzuec ou Buzit, en Mellac, dont le fief jouxte celui de Quimerc'h. Il possède le manoir de Lenez dans la paroisse. En 1368, Jean est écuyer à la montre du 1^{er} janvier dirigée par Maurice de Trésiguidy dont la fille est à l'origine de la branche cadette. La famille du Hautbois apparaît déjà dans le *Livre des ostz* de 1294 avec Pierre. Le nom du Hautbois provient du lieu-dit du même nom, à quelques kilomètres au nord du Plessis, sur l'Aven.

Pierre du Hautbois, fils de Jean, épouse Catherine de Trésiguidy, fille de Maurice, un des participants du combat des Trente, ami de Duguesclin. Pierre ratifie le traité de Guérande le 1^{er} mai 1381. En 1395, il est cité « *seigneur de Keymerch* » dans un acte de Jean IV concernant les terres du même nom²¹. Il possède les manoirs de Dennisguin à Nizon²², de Kerdrennou à Plouhinec et de Quiriscoët à Guidel²³, dans lesquels il emploie des métayers.

René du Hautbois de Quimerc'h épouse Jeanne de la Feillée, fille de Jean, chevalier et gentilhomme de la garde dans les années 1410. René est parmi les seigneurs fidèles au duc qui se mobilisent pour délivrer Jean V, prisonnier des Penthièvre de février à juillet 1420²⁴. Il reçoit en récompense le titre de chambellan, son fief est érigé en baronnie avec attribution d'une justice patibulaire. René adopte, à ce moment-là, le patronyme de Quimerc'h, et modifie ses armoiries qui apparaissent dans l'abbaye Blanche de Quimperlé : « *les trois tourteaux de gueules sur fond or* sont apposés en écusson sur un croissant de gueules montant sur fond argent²⁵. »

¹⁹ Dom G.-A. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707,1.1, p. 320.

²⁰ Dom G.-A. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne, op. cit.*, t. I, p. 320.

²¹ M. JONES, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris, 1983, t. II, p. 587.

²² « *Refformation* » 1426, photocopie du manuscrit M2454, Brest, **C.R.B.C.**

²³ R. DE LAIGUE, *La Noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles, évêché de Vannes. Réformations et montres*, Rennes, 1902, t. II, p. 532 : « Le manoir et hébergement de Kerdrennou appartenant au sire de Kaemerch », « Ploezu » (Plouhinec), réformation de 1427, et t. I, p. 241 : « le manoir du Quirisoet qui est à Pierre du Haultbois... », « Guydel », réformation de 1427.

²⁴ Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. II, Paris, 1744, col. 1193.

²⁵ M.-E. LE BRIS, *op. cit.*, tableau n° 6, p. 92.

²⁶ H. et Y. TORCHET, *Réformation des fouages de 1426, diocèse ou évêché de Cornouaille*, Paris, 2001 : « Le rachat de Jehan de Quimerc'h, sire de Trésiguidy, chevalier, mort à Noël 1465, sera payé en mai suivant par Jehan son fils à Yvon Poulies receveur de Châteaulin. » Voir aussi A. MOUSSET, *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne*, Paris, 1921, p. 135, acte du 27 juin 1467 (Arch. dép. Côtes-d'Armor, série E : titres de Kergorlay) : minu fourni par « Jehan de Trésiguidy, sieur dudit lieu et des Salles, héritier par représentation de dame Amice de Kergorlay, sa mère... »

Branche aînée du Hautbois-Quimerc'h

Branche cadette de Trésiguidy

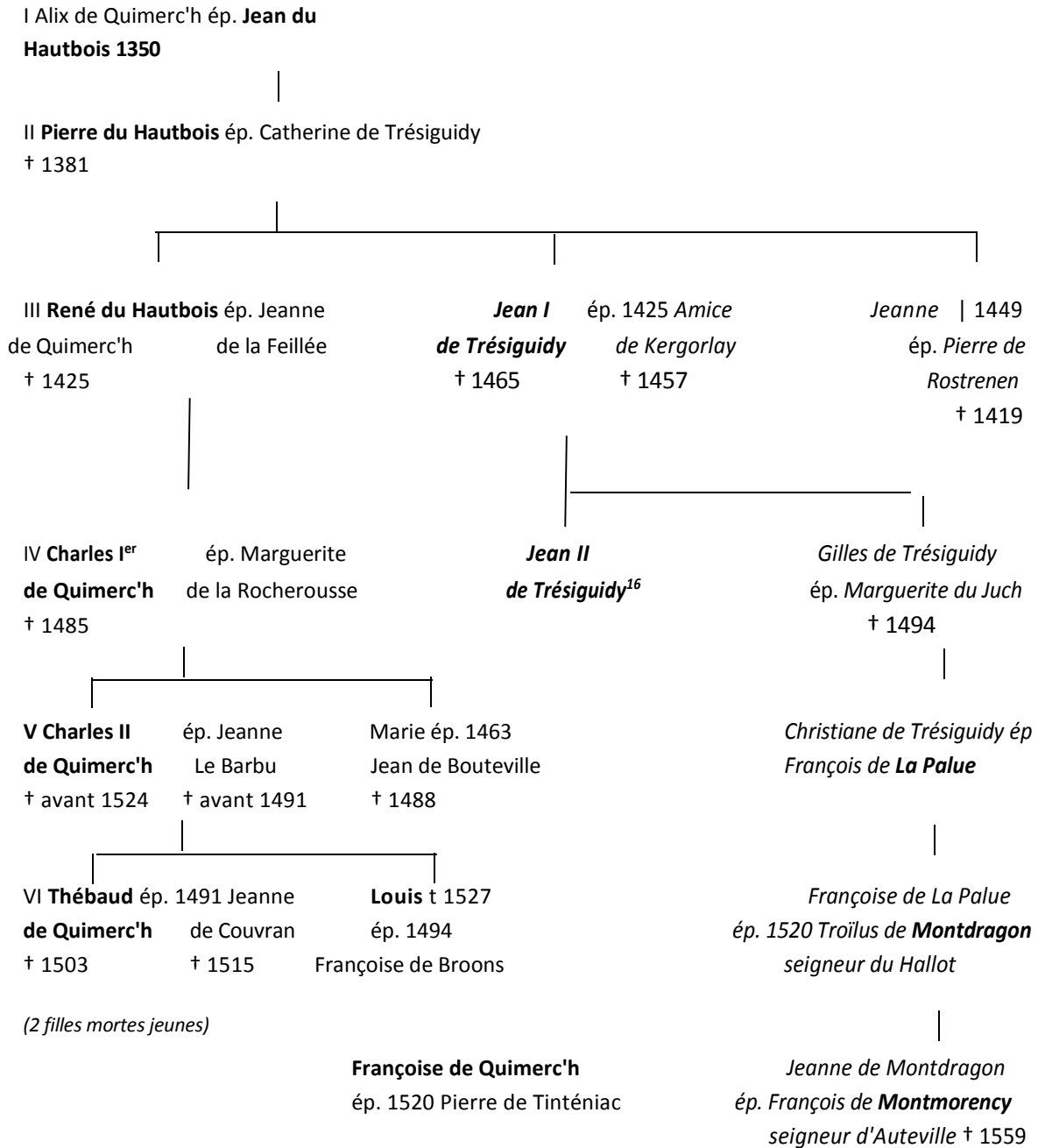


Fig. 10. - Tableau généalogique des seigneurs de Quimerc'h.

Charles I^{er} de Quimerc'h, le fils aîné, épouse Marguerite de la Rocherousse, de la paroisse de Quessoy, évêché de Saint-Brieuc. Il est encore mineur et sous la tutelle de sa mère lorsqu'il hérite de la baronnie à la mort de son père en 1425. Il a donc le titre de chambellan qui lui permet de fréquenter la cour ducale, et d'approcher le duc qui lui accorde un certain nombre de privilèges et lui confie de multiples responsabilités²⁷. Depuis 1420, le seigneur de Quimerc'h possède le droit de haute, moyenne et basse justice. Il est chevalier banneret et participe aux états de Bretagne. Nous le trouvons sur la liste des seigneurs qui reçoivent des étrennes en 1434. Le 6 novembre 1455, il assiste au mariage de Marguerite de Bretagne avec François d'Étampes. En 1457, il exerce les fonctions de capitaine de Concarneau. Cette même année, il accompagne le duc Arthur III à Tours, et lui fournit des lutteurs bretons²⁸. Le 15 février 1468, il est chargé d'organiser la montre en vue de l'affrontement avec les troupes de Louis XI. Il ratifie le traité de Senlis le 16 octobre 1475. Depuis 1472, il a obtenu du duc l'autorisation de reconstruire son château qui est cité en exemple pour la construction des fortifications de Quimper²⁹. Le 15 octobre 1480, il assiste le nouvel évêque de Cornouaille lors de son entrée solennelle dans la cathédrale Saint-Corentin³⁰. Il se présente à la montre de Cornouaille des 4 et 5 septembre 1481, « armé en brigandine harnois de jambes et de bras disant avoir un harnois blanc... » avec un homme d'armes, Charles Le Mogne, et trois bons chevaux pour la selle. Il semble que dix hommes les accompagnent³¹, ce qui, d'après l'ordonnance de François II du 10 mars 1467³², peut correspondre à des revenus de mille livres ou plus³³. En qualité de capitaine, il entretient trente combattants sous sa bannière. Charles meurt en 1485, sans doute âgé de plus de 80 ans.

Charles II de Quimerc'h est, en 1481, sieur de la Rocherousse (paroisse de Quessoy, évêché de Saint-Brieuc) par sa mère. Il est présent lui aussi à la montre de Cornouaille avec trois bons chevaux, un coustilleur, et deux archers en brigandine. Ses revenus peuvent être évalués de 300 à 400 livres. En 1483, il est commissaire de la montre passée à Carhaix. À la mort de son père, Charles hérite de la baronnie et des autres privilèges dus à ce rang. En 1486, il entretient sous sa bannière vingt-sept hommes d'armes. Il est, à cette date, capitaine de Quimper, où il doit lever des impôts pour parachever la construction des murailles de la ville. Pour ce travail, il prend pour exemple les murailles de Concarneau, ainsi que celles du château de Quimerc'h³⁴. Le 28 juillet 1488, il participe à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. À la mort de François II, on le retrouve au service d'Anne de Bretagne qui lui accorde sa confiance et le charge, avec quelques autres seigneurs bretons, de la défense de ses droits³⁵. Il accompagne la duchesse en Angleterre en 1489.

²⁷ Dom H. MORICE, op. cit., t. II, col. 1261, « ...estraines de l'an 1434 au sire de Queimmerch... » ; t. III, Paris, 1746, col. 5, « Parlement général de Bretagne tenu à Vannes l'an 1462 » : Charles est cité en tant que sergent féodé.

²⁸ Dom G.-A. LOBINEAU, op. cit., 1.1, p. 667.

²⁹ J. TRÉVÉDY, « Essai sur l'histoire de Concarneau », Association bretonne, 1907 (1908), p. 16.

³⁰ Dom H. MORICE, op. cit., t. III, col. 374.

³¹ Montre de Cornouaille, 4 et 5 septembre 1481 : « Charles Le Mogne pour le sieur de Keremarch et trois bons chevaux pour la selle et les archers et coustilleurs qui s'ensuivent... » Les deux coustilleurs sont chacun « en brigandine et bien monté », les trois ou huit (?) suivants sont-ils ses archers ? Leur tenue n'est pas clairement précisée.

³² Ordonnance du duc François II du 6 mars 1466, transcription par Pol Potier de Courcy dans Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, 1.1, Saint-Brieuc, 1853, p. 212-214.

³³ A partir de 1 000 livres de revenus, le seigneur est accompagné d'un homme d'armes, cependant, les descriptions faites dans l'ordonnance de 1466 peuvent prêter à différentes interprétations, voir tableau en annexe

³⁴ id., ibid., t. III, col. 538.

³⁵ PITRE-CHEVALIER, La Bretagne ancienne depuis ses origines jusqu'à la réunion à la France, Paris, 1859, p. 456.

Cette même année, il doit faire face aux paysans insurgés qui entrent dans Quimper³⁶. En août, Quimper abrite les contingents espagnols et anglais ; en septembre Charles est à Châteauneuf-du-Faou pour lutter contre un nouveau rassemblement paysan³⁷. En 1490, la duchesse l'envoie à Tournai pour suivre les traités signés à Francfort³⁸. En 1491, Quimper, se rend aux troupes françaises sans trop de résistance. Devant le refus de quelques-uns de rendre les clés, Charles fait changer toutes les serrures de la ville³⁹. En 1493, sa pension est diminuée « pour subvenir aux frais de la conquête de Naples⁴⁰ ». À partir de cette époque, il semble que le seigneur de Quimerc'h se retire de la vie politique. Il meurt avant 1524, date d'un aveu concernant son héritage dévolu à Louis, fils cadet qu'il a eu de Jeanne Le Barbu, son épouse. Celle-ci avait apporté en dot la seigneurie du Quilliou en Plogastel-Saint-Germain. Louis hérite de la seigneurie à la mort de son frère Thébaud.

Thébaud de Quimerc'h, fils de Charles II et Jeanne Le Barbu, mariés en 1453, épouse en 1494, Jeanne de Couvran, héritière, dame de Launay, le Busson et le Plessis Budes (évêché de Saint-Brieuc). Jeanne est la petite fille de Geoffroi de Couvran, fait chevalier au siège de Montereau en 1436, gouverneur de la garde de Louis XI. En 1502, Thébaud est seigneur du Quilliou par sa mère, de la Morandais (évêché de Saint-Brieuc) par son épouse, et de Kerengar. Sans descendance, car leurs deux filles sont mortes jeunes, ils font donation du manoir de la Haute-Garde en la paroisse de Saint-Brieuc, aux Cordeliers de cette ville. L'acte est signé au château de Quimerc'h le 11 août 1503. Jeanne de Couvran décédée en 1514, est enterrée dans l'église des cordeliers de Saint-Brieuc.

Louis de Quimerc'h hérite du château de Quimerc'h vers 1524, date de l'aveu concernant cet héritage. Le 1^{er} mars 1491, il épouse Françoise de Broons issue d'une ancienne famille de chevaliers connue depuis le XI^e siècle. Françoise est dame de Brondineuf, paroisse de Sévignac. Louis rend aveu comme héritier principal et noble de Charles et Thébaud de Quimerc'h, ses père et frère ; il meurt en 1527⁴¹.

Françoise de Quimerc'h est la dernière et seule descendante connue de la branche aînée. Elle épouse en 1520 ou 1526 un cadet, Pierre de Tinténiac, seigneur du Percher en Anjou, qui revient en Bretagne dont sa famille est originaire. La branche aînée de Tinténiac s'est établie en Anjou à partir du XV^e siècle. Pierre prend les armes de la dame de Quimerc'h, et devient ainsi le premier seigneur de Quimerc'h à porter le nom de Tinténiac.

Deux siècles plus tard, les descendants portent le nom de Du Breil de Rays à la suite du mariage d'Anne de Tinténiac avec Guillaume-Bonnaventure en 1772. Bien que le château ait été récupéré par la famille après la Révolution, Charles-Bonnaventure du Breil de Rays (1832-1893), son petit-fils, aventurier peu scrupuleux, provoque la ruine définitive de la famille. Condamné à quatre ans de prison en 1883, il est contraint de vendre le château et tous ses biens pour dédommager ses multiples créanciers. Ses deux sœurs se retrouvent sans ressources à partir de 1887, année où le château et les biens de la famille sont vendus.

La branche cadette

Cette branche émerge à partir du mariage du fils cadet de René du Hautbois de Quimerc'h : Jean de Trésiguidy. Jean, premier du nom, hérite, de sa mère Catherine, du fief de Trésiguidy en la paroisse de Pleyben.

³⁶ *Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, publiés par H. Waquet, Quimper, 1960, p. 11-14.

³⁷ J. KERHERVÉ (dir.), *Histoire de Quimper*, « La ville de l'évêque et du duc », Toulouse-Quimper, 1994, p. 60-61.

³⁸ Dom H. MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 694.

³⁹ J. KERHERVÉ, *op. cit.*, p. 61.

⁴⁰ Dom H. MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 753.

⁴¹ ID., *ibid.*, t. III, col. 971-972, « Information touchant quelques douairières ».

Jean de Trésiguidy épouse Amice de Kergorlay en 1425, année de la mort de René du Hautbois de Quimerc'h. Il prend les armes des Trésiguidy et réside au manoir du même nom. Nous avons la trace de quelques procès le concernant⁴². Le couple a trois enfants : Jean, deuxième du nom, qui reste sans descendance, Gilles qui se marie avec Marguerite du Juch, et Marguerite.

Jean II de Trésiguidy hérite de son père en 1465. En 1467, il déclare la part qui lui revient dans les successions de Jeanne de Kergorlay, sa tante, et d'Yvon de Roscerf, mari de ladite tante⁴³. Nous le retrouvons dans une procédure contre Raoul de Kerousi qui prétend également bénéficier d'une partie de l'héritage de Jeanne⁴⁴. Jean, comme son cousin Charles de Quimerc'h, a des responsabilités politiques, et participe à l'histoire du duché. En 1470, il ratifie les traités de Caen et d'Ancenis signés avec Louis XI⁴⁵. Le 15 octobre 1480, avec son cousin, il est parmi les seigneurs qui assistent l'évêque de Quimper lors de son entrée solennelle en sa cathédrale⁴⁶. Nous n'avons pas de trace d'une descendance qui n'exista sans doute pas. En effet la seigneurie de Trésiguidy échoit aux La Palue par alliance de Christiane, nièce de Jean II, avec François de La Palue. Elle passe aux Mondragon à la suite du mariage de Françoise de La Palue, petite-fille de Gilles de Trésiguidy, avec Troïlus de Mondragon, fils d'un capitaine espagnol. Le couple n'a qu'une fille, Jeanne, qui épouse Jean de Montmorency, seigneur d'Auteville.

Gilles de Trésiguidy n'est connu que par son mariage avec Marguerite du Juch. Leur fille, Christiane de Trésiguidy, épouse François de La Palue, riche héritier du fief de Beuzit-Conogan, près de Landerneau. C'est donc leur fille Françoise qui épouse Troïlus de Mondragon qui commande quatre mille hommes de pied au service de la France.

La fortune de Françoise vient s'ajouter à celle, non moins importante, de la famille de Mondragon comme en témoigne le tombeau de Troïlus, « le plus beau des anciens tombeaux à effigie du Finistère » selon Louis Le Guennec⁴⁷.

Beaucoup de personnages qui apparaissent dans cette généalogie ont laissé peu de traces, notamment les femmes. Celles-ci ne se distinguent que par leur mariage et leur appartenance à des familles d'ancienne extraction qui leur laissent des dots appréciables. Seule Jeanne de Couvran est à l'initiative d'une fondation, celle du couvent des Cordeliers de Saint-Brieuc.

Certains prénoms masculins apparaissent lors de nos recherches sans que nous soyons certains qu'ils fassent partie de cette famille :

- Guillaume de « Kimmerch » et son frère Geffroi en 1359⁴⁸. Nous n'avons pas trouvé de lien de parenté avec Alix.
- Yves ou Yvon : nommé seigneur de Quimerc'h en 1419⁴⁹.
- Yvon de Quimerc'h : en 1455, « lance » appointé 22 livres 10 deniers par mois⁵⁰.
- Yvon : homme d'armes de la compagnie du sieur de la Roche⁵¹ en 1474.

⁴²A. MOUSSET, *op. cit.*, p. 121, 128.43 ID., *ibid.*, p. 130.44ID.,z6zW.,p. 140.

⁴⁵Dom H. MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 212.

⁴⁶ID., *ibid.*, t. III, col. 374.

⁴⁷Depuis 1925, date de sa récupération par Louis Le Guennec, le tombeau est exposé au Musée départemental breton à Quimper.

⁴⁸Dom G.-A. LOBINEAU, *op. cit.*, p. 359 : Guillaume et Geffroi sont cités parmi les « amis » de Du Guesclin, « cinquante deux qui le suivirent toujours depuis dans toutes ses conquêtes... »

⁴⁹H. et Y. TORCHET, *op. cit.*, p. 238. Un Yvon de Quimerc'h épouse Jeanne de Tyvarlen.

⁵⁰Dom H. MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1646.

⁵¹ID., *ibid.*, t. III, col. 282.

- Pierre de Quimerc'h : accompagnant de Jehan, sieur de Roscerf, à la montre de 1481⁵².
- Maître Jehan Keymerch : cité dans un relèvement en appel du parlement concernant les années 1490-1491⁵³. Il est de la génération de Thébaud et Louis de Quimerc'h, mais nous n'avons pas trouvé de lien de parenté.
- Alain de Quimerc'h : dans la « Chanson du voyer de Quimperlé » découverte dans l'aveu rendu au roi par Charles de Quimerc'h et Thébaud son fils, daté du 10 août 1502.

Deux autres personnages sont répertoriés lors de la réformation ordonnée par Jean V à partir de 1426 :

- Alain de Quimerc'h : métayer sur une terre du vicomte du Faou.
- Daniel de Quimerc'h : tient une taverne au bourg de Briec en 1448.

L'origine de la famille de Quimerc'h reste obscure. Celle-ci semble être issue de la noblesse cornouaillaise qui émerge au XII^e siècle, société issue des comtes de Poher et de Cornouaille. La seigneurie, vraisemblablement tenue par des seigneurs de Cornouaille jusqu'au XIV^e siècle, est reprise en 1350 par les Du Hautbois. Alix, dont les ascendants sont inconnus, apparaît avec le nom de la terre de Quimerc'h dont elle est l'héritière. Elle épouse Jean du Hautbois dont le fief est voisin du sien. Pendant deux générations, dans les actes, le nom de Hautbois est le plus souvent utilisé par la famille, associé ou non à celui de Quimerc'h. Au début du XV^e siècle, le nom de Quimerc'h s'impose, dès lors que les seigneurs, fidèles au duc, acquièrent de la puissance, par leurs actions militaires et politiques, ainsi que par leurs alliances. Ils font alors partie de l'élite de la noblesse cornouaillaise.

⁵² Internet : www.tudchentil.net.

⁵³ M. COCHARD, *Transcription et étude du registre B 13 des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1992, t. I, n° 305, p. 80 (mémoire de maîtrise).

ANNEXE

Tenue en armes exigée des nobles d'après l'ordonnance du duc François II de 1466.

Revenus	Tenue	Équipage	Chevaux
Moins de 60 livres	Brigandine si faire le peuvent ou paletoc arc, trousse ou jusarme	non	Selon puissance
60-80 livres	Brigandine, salade et bras couverts, arc, trousse ou jusarme	non	1 Bon et suffisant
100-140 livres	Brigandine et salade, arc, trousse ou jusarme	1 page	2 suffisantz
100-200 livres	Brigandine, salade, arc, trousse et bras couverts ou avant-bras et gantelets et harnois de jambes	1 archer ou jusarmier en brigandine	2 bons et suffisants selon puissance
200-300 livres	Habillement d'homme d'armes <i>bien montez et suffisamment armez</i>	1 archer garni de salade, arc, trousse ou jusarme + 1 page	bons et suffisants + 1 cheval pour archer
300-400 livres	Habillement d'homme d'armes	2 archers en brigandine, salade, arcs et trousse et jusarme + 1 page	Chevaux bons et suffisants pour eux et leur page
400-500 à 1 000 livres	Habillement d'homme d'armes <i>bien montez et suffisamment armez</i>	2 archers en brigandine, arc et trousse + 1 jusarmier en brigandine, salade, bras couverts + 1 page ou gros varlet	<i>Non précisé</i>
1 000-1 200 livres	Armé + 1 homme d'armes <i>armez</i>	Archer en brigandine, salade, trousse + 1 jusarmier en brigandine, salade, jusarme, bras couverts	Chevaux de prix pour leur selle <i>Nombre non précisé</i>
1 500-2 000 livres	<i>bien armez</i> + 2 hommes d'armes	3 archers en brigandine, salade et jusarme	2 chevaux de prix pour la selle
3 000-5 000 livres	<i>Grand et bon habillement</i> 2 chevaux de prix pour la selle	Archers et jusarmiers selon la richesse	chevaux de prix

(Tableau M.-E. Le Bris).

Résumé de la première partie

Les seigneurs de Quimerc'h établissent leur fief patrimonial entre Quimperlé et Bannalec dès le IX^e siècle. Différentes sources permettent d'étudier cette famille : le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, les réformations des feux de 1426, la montre de 1481, les aveux et déclarations du domaine et seigneurie de Quimerc'h. Les publications de dom Lobineau et dom Morice font apparaître les seigneurs de Quimerc'h dans une cinquantaine d'actes. Les armoiries de la famille sont peintes sur l'enluminure du manuscrit du 17 juin 1534 concernant Pierre de Tinténiac, époux de Françoise de Quimerc'h, héritière de la seigneurie. Les armoiries sont également présentes sur les vitraux et les sculptures de plusieurs chapelles de Bannalec, Scaër, Mellac, Le Faouët, ainsi que dans la cathédrale de Quimper.

Si les origines des Quimerc'h restent obscures, la famille émerge au XIV^e siècle, quand vers 1350, Alix de Quimerc'h épouse Jean du Hautbois dont le petit-fils René prend le nom et les armes des Quimerc'h au début du XV^e siècle. En juillet 1420, René est parmi les seigneurs qui délivrent Jean V prisonnier des Penthièvre ; il reçoit le titre de chambellan et son fief est érigé en baronnie. Au service du duc, par leurs actions militaires et politiques, par leurs alliances également, les héritiers, Charles I^{er}, puis Charles II acquièrent puissance et notoriété. Cette ascension sociale concerne également la branche cadette qui prend le nom de Trésiguidy. À la fin du XV^e siècle, les seigneurs de Quimerc'h font partie de l'élite de la noblesse cornouaillaise.

Seconde partie

La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec)

Par : Marie-Élisabeth **Le Bris**

La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec)

Une seigneurie est définie en tant que seigneurie foncière par rapport à sa superficie ; elle se compose du domaine du seigneur et de fiefs dont les limites varient dans le temps, au gré des alliances matrimoniales notamment. Ces fiefs sont des unités territoriales plus ou moins grandes, dispersées ou non, pouvant être des seigneuries avec leur château, ou plus souvent des manoirs, mais aussi quelquefois de simples terres sans lieu d'habitation. En Bretagne, les seigneuries moyennes se situent entre deux cents et cinq cents hectares.

La seigneurie de Quimerc'h dépend du domaine ducal pour la plupart de ses fiefs. Les terres des seigneurs de Quimerc'h s'étendent sur de multiples paroisses situées majoritairement en Cornouaille, mais aussi dans les évêchés de Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Angers. Les limites de la seigneurie évoluent au cours des siècles à la suite des différentes alliances pour parvenir aux mille journaux de terres mentionnés dans l'aveu au roi de 1534.

Les Quimerc'h, fidèles aux ducs, acquièrent honneurs et puissance par leurs actions militaires et politiques, ainsi que par leurs alliances¹. Leur seigneurie témoigne de leur richesse, particulièrement le château qui domine le pays de Bannalec et souligne le prestige de son propriétaire. Le domaine et les fiefs apportent rentes et revenus qui permettent à la famille de vivre selon son rang.

Les sources

Le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé, la réformation de 1426, les aveux et autres actes des années 1450 à 1530, le cadastre de 1844 sont les sources qui permettent de retrouver l'origine de la seigneurie, de décrire le domaine, et de recenser les différents fiefs qui la composent. Albert Mousset (1883-1975), archiviste paléographe, a publié 293 textes provenant de la Bibliothèque nationale de France, des Archives départementales des Côtes-d'Armor et de Loire-Atlantique, qui concernent l'histoire de la maison de Kergorlay. Nous y trouvons des actes qui mentionnent Jean de Quimerc'h, époux d'Amice de Kergorlay.

- En 1452, un procès est intenté par Jean de Quimerc'h contre Yvon de Roscerf, sieur des Salles, et Jeanne de Kergorlay, sa femme².

- Le 16 juin 1455, Guillaume du Bot et Marguerite du Plessis rendent aveu à Jean de Quimerc'h et Amice de Kergorlay, sa femme, pour certaines terres en Ergué-Gabéric « à cause de ladite seigneurie des Salles³ ».

- Le 26 octobre 1456, Jean de Quimerc'h et Amice de Kergorlay font une déclaration de rente à la cour de Guingamp pour le rachat de feu Jeanne de Kergorlay, dame des Salles, sœur d'Amice⁴.

¹. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs de Quimerc'h des origines au début du XV^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVI, 2007, p. 189-206.

². A. MOUSSET, Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne, Paris, Champion, 1921, p. 121, acte LXVII.

³. id., *ibid.* La seigneurie des Salles est située dans le diocèse de Tréguier, à Plouisy, près de Guingamp.

⁴. id., *ibid.*

- Le 21 avril 1459, le droit de rachat perçu à la mort d'Amice de Kergorlay, mère de Jean de Trésiguidy, apparaît dans un compte de Guillaume de Rosmar, receveur de Guingamp⁵.

- Le 23 mars 1472, Jean La Molen rend aveu à Charles de Quimerc'h pour le manoir de Keransquer et ses dépendances en Rédéné⁶.

- Le 10 août 1502, Charles, seigneur de Quimerc'h, du Hautbois, de la Rocherousse, de la Noë-Seiche, et Thébaud de Quimerc'h, son fils, seigneur du Quilliou, de la Morandais et de Keringar, rendent aveu au roi⁷.

- L'an 1524, Louis de Quimerc'h, sieur de Quimerc'h, comme héritier principal de Charles et Thébaud de Quimerc'h, ses père et frère, présente aveu pour deux ans de rachat⁸.

- Le 26 février 1525, le roi doit se « faire payer du sieur de Guengat cinq cents écus des deniers échus au roi par la suite de la mort du seigneur de Quimerc'h⁹».

- Le 17 juin 1534, Pierre de Tinténiac et Françoise de Quimerc'h, sa femme, présentent aveu à la mort de Louis de Quimerc'h, père de Françoise¹⁰.

- L'an 1534, damoiselle Françoise de Kervégant procède à l'échange d'un moulin avec le seigneur de Quimerc'h¹¹.



Fig. 1. - Lettrine initiale de l'aveu de Pierre de Tinténiac et Françoise de Quimerc'h, 17 juin 1534.

Cliché M.-É. Le Bris.

⁵. id., *ibid.*, actes LXX et LXXVII, p. 130. Acte concernant une portion du fief de Guingamp, hérité de Jeanne de Kergorlay.

⁶. Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. TV, 3 mars 1877, p. 161.

⁷. *Ibid.*, t. XV, 1888, p. 325-329.

⁸. Seule une partie de cet aveu a été transcrite. Il n'est pas complet, et détaille seulement les terres des paroisses de Beuzec-Conq, Nizon, Névez et Trégunc, Arch. dép. Finistère, A 62, f 38-41 (Beuzec-Conq), 117-121 (Névez), 310-313 (Nizon), 349-355 (Trégunc).

⁹. Catalogue des actes de François Ier, Paris 1887-1908, t. V, p. 708.

¹⁰. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2065 bis.

¹¹. Arch. dép. Finistère, A 62, f 285.

Le domaine de la seigneurie de Quimerc'h

Les origines

Les origines de la seigneurie de Quimerc'h restent obscures, le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé mentionne des terres appartenant aux Quimerc'h dès le XII^e siècle. Nous ne savons pas s'ils ont des vassaux dès cette époque. Il semble que le domaine soit encore très modeste, car le seigneur de Quimerc'h n'est pas cité à l'ost de 1294, alors que son voisin du Hautbois, qui s'allie avec lui au siècle suivant, s'y présente seul. Cependant, dès le XIII^e siècle nous pouvons affirmer l'existence d'un domaine puisque, vers 1250, Morvan de Quimerc'h exerce la juridiction sur la terre de Kerhont à Bannalec. Il possède des droits seigneuriaux comme « le droit de poulies et d'avoine, d'une journée de corvée et un pain et le chambelenage de chaque maison, et le droit de moudre au moulin¹³ ». La terre de Kerhont, dont le lieu-dit existe encore, est située au sud-ouest de Bannalec, non loin de la motte féodale du Quillio près de laquelle on note également un moulin. Cette motte, plus modeste en hauteur que celles de Castel-Quimerc'h, possédait une vaste basse-cour rectangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté. Non loin, se dresse au XV^e siècle le manoir du Quillio, propriété de la famille La Molen, vassale des Quimerc'h.

Les traces d'une première construction par ces derniers, sans doute en bois, semblent correspondre au site de la motte de Castel-Quimerc'h, parcelle 30 de la section G 1 du cadastre de 1844¹⁴, située au-dessus d'un affluent de l'Issole¹⁵. Sur l'enceinte de Kerguillerm, à 300 mètres de la motte, parcelle 412, section G 2 (« Roz-ar-Hastel »), la partie haute était occupée par un bâtiment de quinze mètres sur six. La partie basse formait une cour trapézoïdale protégée par un rempart épais de quatre mètres à la base, d'une hauteur pouvant atteindre quatre mètres également¹⁶. La parcelle 38 qui jouxte les « Restes-du-Castel-Quimerc'h » s'appelle le « Champ-du-Vieux-Château », la parcelle 44, le « Bois-du-Vieux-Château ». Le château du XV^e siècle est situé huit cents mètres plus bas.

La seigneurie émerge au XIII^e siècle, mais pour le siècle suivant nous n'avons que les noms de Guillaume, seigneur de Quimerc'h, et de son frère Geoffroi, pour attester son existence¹⁷. Au XV^e siècle, le domaine prend toute son ampleur pour parvenir à mille journaux de terres au début du XVI^e siècle, soit environ cinq cents hectares.

Le domaine

Le château féodal et ses dépendances

Après un premier édifice vraisemblablement en bois, la construction d'un deuxième château en pierres est difficilement datable. Le chevalier de Fréminville fait remonter son édification à la fin du XIII^e siècle, mais rien ne permet de l'attester. Lors de la guerre de Succession, la forteresse aurait été occupée par le mercenaire anglais Roger David. Vers les années 1470, Charles de Quimerc'h est autorisé par le duc à reconstruire son château. C'est peut-être à cette époque qu'il fut érigé, à 800 mètres du site primitif, le « Vieux-Château ».

¹³. L. MAÎTRE, P. DE BERTHOU, *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé*, Paris, 1896 ; P. LE Duc, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Quimperlé, 1863, pièces justificatives, p. 272-274.

¹⁴. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs... », art. cité, p. 195.

¹⁵. Motte de dix mètres de haut, visible dans un champ appartenant actuellement à la famille Goapper.

¹⁶. P. KERNÉVEZ, *Les Fortifications médiévales du Finistère. Mottes, enceintes et châteaux*, Rennes, 1997, p. 39-41.

¹⁷. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs... », art. cité, p. 197.

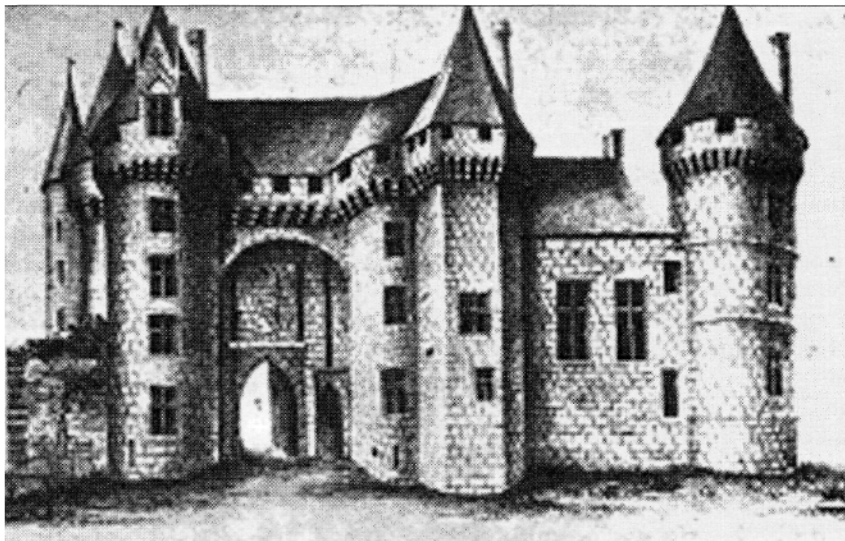


Fig. 3. - Le château de Quimerc'h.

D'après Louis Le Guennec, *Nos vieux manoirs à légendes*, Quimper, 1936, p. 5.

Le cadastre mentionne encore le « Bois-du-Vieux-Château » (section G 44, de la Forêt) près du « Castel-Quimerc'h ». L'édifice est cité en exemple, en 1486, pour la construction des murailles de Quimper, ville dont Charles de Quimerc'h est capitaine¹⁸. L'aveu rendu au roi le 10 août 1502 est rédigé ainsi : « Le chasteau, manoir et lieu de Kynmerch, o toutes et chacunes ses issues et appartenances, tant boays, moulins, estangs, garennes, prairies et autres appartenances, situées et estant en la paroisse de Banalec. » L'aveu de 1534 mentionne ses «douves, pont levis et forteresses, [...] vergers, estancs, moulins, boys, forest, prés [...] ». Jean François Brousmiche, en 1830, et le chevalier de Fréminville, en 1835, ont décrit le château à l'aide de témoignages, puisqu'il fut détruit en 1828. Le plan en était carré, on y accédait par un pont-levis. Les quatre tours à trois étages étaient surmontées de toits en flèche, et les voyageurs notent l'existence de grandes fenêtres surmontées d'ornements gothiques (fig. 3). Les murailles étaient épaisses de huit à dix pieds. Marcel Kervran estime à deux hectares la surface de la forteresse¹⁹. Le château est détruit après la Révolution par Charles Gabriel du Breil de Rays, descendant des Quimerc'h-Tinténiac, qui reconstruit un édifice plus moderne. Mais en 1887, la famille, ruinée par de mauvaises affaires, doit vendre ce dernier. En 1975 le bâtiment est rasé. Le site est actuellement privé, il ne reste que quelques pans de murs et la chapelle reconstruite au XVIII^e siècle. Un puits a été déplacé récemment.

¹⁸. J. TRÉVÉDY, *Essai sur l'histoire de Concarneau*, extrait des *Mémoires de l'Association bretonne*, 1905, session de Concarneau, Saint-Brieuc, Rennes, Paris, 1916.

¹⁹. M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges, 1 000 ans d'histoire*, Bannalec, 1986. On peut penser que l'auteur, dans son évaluation de la superficie du château, qu'on ne saurait attribuer à l'édifice castrai seul, y a inclus les dépendances (jardins).

Au XV^e siècle le château est construit à quelques centaines de mètres de la route. Le voyageur qui arrive de Quimperlé aperçoit sur sa droite la forteresse imposante avec ses cinq tours, entourée de deux grands étangs et d'une vaste forêt s'étendant sur deux cents hectares au moins. On y accède par une rabine qui existe encore et une chaussée qui surplombe les étangs, asséchés aujourd'hui. Le domaine bénéficie des cours d'eau affluents des rivières qui ceignent le pays de Bannalec, le Bélon au sud du château, l'Isole à l'est, le Ster à l'ouest, l'Aven au sud : il s'agit du Stanc-Zu et du Stanc-Zoun qui ont permis la réalisation des deux étangs artificiels, dont le plus grand s'étend sur 9 ha 90 a 4 ca (parcelle 211, section F) et prend la forme d'un V majuscule devant le château. La branche la plus longue du V longe la route de Vannes à Quimper. Le petit étang sert de vivier, le nom des champs en témoigne, tel le « Pré-du-Vivier », situé en bordure (parcelle 113 section F, 34 a 72 ca). Il se trouve en contrebas du château, à droite de la chaussée (parcelle 157 « Allen-Bihan », section G au « Moulin-de-Quimerc'h »), avec une superficie plus modeste de 2 ha 36 a 67 ca. On accède à la porte d'entrée du château, orienté sud-ouest, après être passé sur la chaussée puis le pont-levis qui enjambe les douves.

Le site de « Quimerc'h » correspond au château et à ses dépendances, la cour, les terrasses, le jardin, le jardin potager, les allées qui mènent à « Sainte-Anne » et au bourg, les écuries, la maison du garde, son courtil, les loges des domestiques... Le château possède sa chapelle (section G, parcelle 106, « Parc-ar-Chapel »). Cette chapelle a été rebâtie au XVIII^e siècle sans son clocher. On l'aperçoit encore à droite de l'entrée d'origine²⁰. Le seigneur de Quimerc'h a fait bâtir son colombier au-dessus du grand étang sur « L'Ile » (section F, parcelle 212, « Rozen-Chouldry », 2 ha 65 a), beau point de vue situé à l'intérieur des deux branches du plan d'eau avec le château en perspective.

Le moulin de Quimerc'h se trouve en contrebas du petit étang (parcelle 155, « Ar-Veil », section G), près de la chaussée du « Pré-de-Penvern » (parcelles 144-152, à « Quimerc'h », section G), non loin d'une fontaine (parcelle 159 le « Pré-de-la-Fontaine-Froide » à « La Forêt », section G). Un deuxième moulin, plus au nord, le « Moulin-de-Lossoir », est bâti sur la parcelle 432 (« Étang-et-Bief-du-Moulin »), située près du « Vieux-Château », au lieu-dit « La Forêt ».

Plusieurs fontaines sont repérables sur le cadastre à « Locmarzin », « Raqueriou », « Keramer », ainsi que près de la maison du garde à « La Forêt ».

Les fours sont au nombre de cinq, le plus proche du château étant situé près du grand étang au sud du château, non loin de la route (parcelle 109, « Roz-Cras-ar-Forn », section G). Près du « Vieux-Château » se trouve le « Four-de-la-Forêt » (parcelle 14, section G)²¹. Les hameaux de « Kerguillerm » (parcelle 426, section G), « Kertanguy », un peu plus au sud (parcelle 362, section G) et « Kergouriou » (parcelle 306, section G), à l'est de « Kerguillerm », possèdent également leur four. Quatre ponts enjambent les cours d'eau aux alentours du château, le pont Fertil à « Kerguillerm » (parcelle 48, « Prat-Pont-Fertil »), le pont Bars (parcelle 173, le « Champ-de-Pont-Bars ») qui traverse le ruisseau Stanc-Zoun, le pont Keréon au « Léty » (parcelle 219), et le pont qui enjambe le Stanc-Zu à « la Forêt » (parcelle 4 à « Placis-du-Pont »).

²⁰. Arch. dép. Finistère, 34 J 1, fonds Le Guennec, notes prises lors de la visite du château de Quimerc'h, le 21 juin 1927 : « [...] la chapelle rebâtie au XVIII^e siècle qui a conservé son chevet arrondi mais dont on a refait le pignon ouest en supprimant le clocher [...] »

²¹. Les « Restes-du-Castel-Quimerc'h » occupent la parcelle 30, section G.

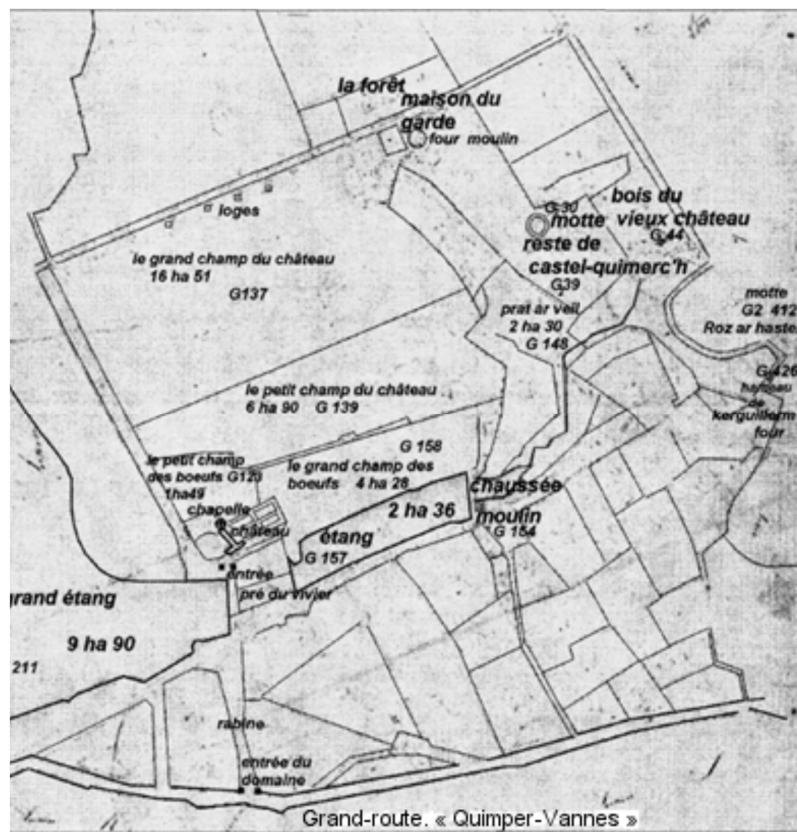


Fig. 4 - Site du château de Quimerc'h d'après le cadastre napoléonien. Croquis M.-É. Le Bris.

Les terres autour du château (fig. 4)

Nous avons également relevé, sur le cadastre de 1844, les terres labourées, prés, pâtures, bois, landes, taillis, futaies de plus d'un hectare, ainsi que des parcelles sur les lieux-dits « Quimerc'h », le « Moulin-de-Quimerc'h », la « Forêt-Quimerc'h », la « Grange », « L'île » et le « Léty ». Autour du château, l'ouest est occupé par les étangs pour une grande partie, à l'est les champs ont des surfaces importantes. En 1844, les terres labourées, prés et pâtures occupent plus de 150 ha, les bois, landes, taillis et futaies, 57 ha au moins²². Les champs se nomment par exemple : le « Petit-Champ-du-Château » (6 ha 90 a), le « Grand-Champ-du-Château » (16 ha 51 a), le « Grand-Champ-des-Bœufs » (4 ha 28 a), le « Petit-Champ-des-Bœufs » (1 ha 49 a). On remarque également le « Bois-du-Vieux-Château » (1 ha 32 a), le « Petit- Bois-du-Château » (1 ha 34 a) et la parcelle « Rozen-Chouldry » (2 ha 65 a), où est bâti le colombier.

²² M.-É. LE BRIS, *Les Seigneurs et la seigneurie de Quimerc'h*, mémoire de maîtrise dactyl., Brest, Université de Bretagne occidentale, 2002, tableau p. 115.

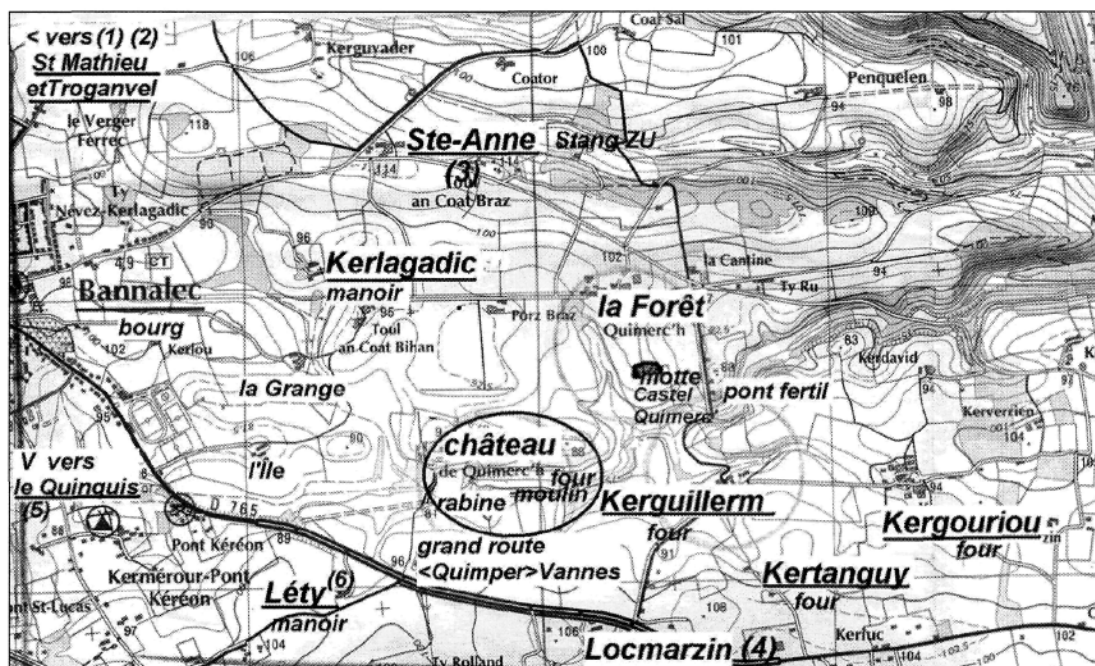


Fig. 5. - Les terres des seigneurs de Quimerc'h à Bannalet. Croquis M.-É. Le Bris.

Un champ appelé la « Pâturage-du-Laurier » a une surface considérable de plus de 30 ha. Le château, au XV^e siècle et aux siècles suivants, est entouré d'une vaste forêt décrite par les voyageurs, qui apparaît sur la carte de Cassini. Lorsqu'elle est vendue par la famille après la Révolution, elle est évaluée à 200 ha. Cette forêt, sans doute plus vaste au XV^e siècle, s'étendait du côté de la motte féodale « Castel-Quimerc'h ». Compte tenu des surfaces des parcelles, on peut évaluer celle du domaine dans son ensemble à environ 500 ha, soit les 1 000 journaux de terres notées sur l'aveu de 1534.

Les terres à Bannalet

L'étude des autres sections du cadastre permet de compléter nos investigations, et de situer les autres terres des Du Breil de Rays sur le plan (fig. 5, chiffres entre parenthèses), soit plus de 460 parcelles dans les différents villages : à « Saint-Mathieu », section A (1), on dénombre 37 parcelles (à « Kerancalvez » et « Prat-Lez ») ; à « Troganvel » (2), section B, 131 parcelles (à « Cosquériou », « Kerancalvez » et « Kerprima ») ; à « Sainte-Anne » (3), section F, 44 parcelles (à « Toul-ar-Coat », « Quimerc'h-Parcou-Lostelen », « Melchen » et « Quimerc'h ») ; à « Locmarzin » (4) section F, 196 parcelles (à « Keryanic », « Ty-Rolland », et « Locmarzin ») ; au « Quinquis » (5) section K, 40 parcelles (à « Keryanic », et au « Léty »). D'autres terres sont répertoriées au « Léty » (6) et à « Kerlagadic », où se trouve la métairie nommée le « Manoir-du-Château ».

Les mouvances et fiefs

Les mouvances sont les terres sur lesquelles le seigneur a la propriété éminente. Elles se repèrent dans les aveux au fait qu'elles doivent des rentes appelées cheffrentes ou cens.

Les terres en Cornouaille dans les années 1420-1440

La réformation de 1426 à 1448 et deux actes plus tardifs permettent de recenser treize paroisses, Bannalec comprise, dans lesquelles les seigneurs de Quimerc'h possèdent des terres et des manoirs. Il est difficile de distinguer les mouvances du domaine avant 1450. À partir des années 1420, nous pouvons cependant repérer les terres apportées en dot par les épouses des propriétaires.

L'agrandissement de la seigneurie au cours du XV^e siècle. Les alliances

L'aveu de 1534 énumère les possessions des seigneurs de Quimerc'h, Françoise de Quimerc'h et son époux Pierre de Tinténiac, à Bannalec et sous « les juridictions royales de Kempercorentin, Kemperllé, Conq, Foesnant, Rosporden et Gourreyn ».

Ce sont essentiellement les alliances qui engendrent l'agrandissement des possessions des Quimerc'h, qui passent de treize paroisses, dans les années 1450, à près d'une trentaine, dans les années 1530, moins d'un siècle plus tard. Les seigneurs de Quimerc'h ont épousé le plus souvent des filles uniques héritières, qui leur ont permis d'agrandir leurs possessions, comme le veut une stratégie matrimoniale opportuniste²³.

Jeanne de la Feillée, épouse de René du Hautbois de Quimerc'h, apporte en dot le fief de Lourcières qui fait partie de la seigneurie de Tressignaux, dans l'évêché de Saint-Brieuc. En 1425, Amice de Kergorlay épouse Jean, frère de René ; elle hérite du fief des Salles, dans le diocèse de Saint-Brieuc, à la mort de sa sœur. À la génération suivante, Marguerite de la Rocherousse épouse Charles de Quimerc'h premier du nom. Jeanne Le Barbu, en 1453, apporte à Charles, fils du précédent, le Quilliou en Plogastel-Saint-Germain. Louis de Quimerc'h, à la génération qui suit, épouse en 1491 Françoise de Broons qui possède le fief de Brondineuf à Sévignac, dans l'évêché de Saint-Malo. Son frère Thébaud se marie, en 1494, avec Jeanne de Couvran, qui lui apporte les fiefs de Sévignac et de la Morandais à Trémuson, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Jeanne possède aussi, près du Légué, le manoir de la Haute-Garde et ses dépendances, dont les époux, sans descendance, font donation aux cordeliers. Françoise de Quimerc'h, seule héritière, épouse vers 1520 un cadet, Pierre de Tinténiac, seigneur du Percher en Anjou.

Deux tableaux (fig. 6 et 7) recensent les paroisses et manoirs au XV^e siècle et dans les années 1530.

Deux exemples de revenus dans les évêchés de Cornouaille et de Saint-Brieuc

À Beuzec-Conq, Névez, Nizon et Trégunc en 1524

Ces quatre paroisses sont situées dans un rayon de vingt à trente kilomètres de Bannalec, vers Concarneau, dont Charles de Quimerc'h est capitaine en 1457. L'aveu de 1524 et le minu concernant Françoise de Kervégant permettent de répertorier les différentes rentes dans les 161 villages et terres énumérés.

²³. *ID., ibid., p.64-72.*

Paroisses et dates	Manoirs anciens	Seigneurs	Métayers	Notes
Bannalec, 1426	Kerguillen Locmarzin	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h Sire de Quimerc'h	Guillaume Derien Morvan Deniel Jehan Derien	<i>// a été exempt. Le lieu n'est point manoir ancien et noble. Il payera.</i>
Clohars-Carnoët, 1426	Le Pleisseiz Coetdonerz	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h Pierre du Hautbois	Jean Le Boudoulec Jehan Le Costonech	<i>Manoir ancien. Manoir ancien.</i>
Guiscriff, 1426	Langle	Du Hautbois de Quimerc'h	Jehan Le Saveour	<i>Le seigneur de Quimerc'h le veut sauver. Le lieu n'est pas manoir. Payable.</i>
Névez, 1426	Karanlan	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h	Henri Kerlan	<i>Exempt.</i>
Nizon, 1426	Pennisquin	Pierre du Hautbois	Henri Cozic	<i>Exempt.</i>
Moëlan (châtellenie de Quimperlé), 1426	Le Kermeur	Quimerc'h	Hervé Le Moel	<i>A accoustumé estre franc et métayer de Quimerc'h qui a en ceste paroisse grand domaine.</i>
Pleyben, 1426	Trésiguidy Saint Daligon	Jehan du Hautbois de Quimerc'h, sire de Trésiguidy Le sire de Trésiguidy	<i>Un métayer au dit lieu</i> <i>Un métayer</i>	
Plouhinec, 1427	Kerdrennou	Le sire de Quimerc'h	Jean Lescouët	
Trégunc, 1426	Kernevez Lanhaloret	Charles du Hautbois de Quimerc'h Le sire de Quimerc'h	Jehan Morice ; Guillaume Morice (fils) ; von Cozyan ; Guillaume Cadiou	<i>Ils payeront.</i>
Tréméven, 1426	Lancarv	Le sire de Quimerc'h	Gieffroy Le Roch Jouhan Roperz	
Guidel, 1448	Locmiquel	Sire de Quimerc'h		
Ergué-Gabéric, 1455		Jean de Quimerc'h		
Rédéné, 1472	Keransquer			

Fig. 6. - Tableau des terres et manoirs des seigneurs de Quimerc'h 1426-1472.

Le domaine de Quimerc'h en Bannalec en 1534	Paroisses, manoirs et villages en 1534
Château de Quimerc'h Manoir du château : métairie du Léty, exempte de fouage Manoir de Kerlagadic, exempt de fouage Manoir de Locmarzin, <i>id.</i> Manoir du Grand-(champ), (orthographe incertaine, non identifié), <i>id.</i> Manoir de Roznal, <i>id.</i> Manoir de Kerguillerm, <i>id.</i> Manoir de Poulforn, <i>id.</i>	Bannalec (manoirs de Garrous, Kerjamet, Prat- Bras, Le Plessis, Le Quillio, Le Quinquis), Baye, Beuzec-Conq, Glohars-Carnoët (manoirs du Plessis, Coetdonerz), Elliant, Elven, Fouesnant, Gourin (manoir de Tréguezennec), Guiscriff (manoir de Langle), Landrévarzec, Le Trévoux, Locunolé, Moëlan (manoirs Le Kermeur, Kertanguy), Melgven (manoir de Bodic-Quelen), Mellac, Névez (manoir de Keranlan), Nizon (manoirs de Rustéphan, Pennisquin), Querrien (manoirs de Quermornizen, Lopers), Plogastel-Saint- Germain (manoir du Quilliou), Rédéné (manoir de Keransquer), Riec, Saint-Golomban, Saint- Thurien, Scaër, Tréogat, Tréméven (manoirs de Kernevez, Lanharu), Trégunc (manoir de Kerdrennou, Kergunus
Fiefs apportés par les alliances	Paroisses
<i>Évêché de Cornouaille</i> Trésiguidy Le Quilliou <i>Évêché de Tréguier</i> Les Salles <i>Évêché de Saint-Brieuc</i> Lourcières La Rocherousse La Morandais Keringar La Noë-Seiche La Haute-Garde <i>Évêché de Saint-Malo</i> Brondineuf Évêché d'Angers Le Percher	Pleyben Plogastel-Saint-Germain Plouisy Tressignaux Quessoy Trémuson Localisation inconnue Quintin Localisation inconnue, près du Légué Sévignac Saint-Martin-du-Bois

Fig. 7. - La seigneurie de Quimerc'h en 1534, d'après Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2065 bis.

Paroisses	Villages, terres	Convenants	Cheffrentes	Maisons, mazières	Hôtels	Moulins
Beuzec-Conq	13	0	13 (dont 2 en nature et corvées), de 1 à 9 d	(2 mazières et 6 maisons), de 15 d à 5 s	1 15 d	
Névez	54	5 (dont 3 mixtes), de 20 d. à 34 s, et corvées à 16 s 6d	47 (dont 2 en nature), de 1 d à 4s	0	0	
Nizon	25	0	25 (dont 1 en nature), de 2 d à 5s	(7 maisons et 2 mazières), de 12d à 5 s	14, de 15 d à 4s	2 moulins 15s et 12 s 6d
Trégunc	69	18 (dont 9 mixtes), de 10 s 6 d à 35 s, et corvées à 6 s 5d	51 (dont 5 en nature et corvées) de 1 d à 4 s	0	0	2 moulins, 14 boisseaux froment, et 12 moitié froment, moitié seigle
Totaux	161	23	136	17	15	4

Fig. 8. - Rentes dans les paroisses de Beuzec-Conq, Névez, Nizon et Trégunc.

D'après l'aveu de 1524 présenté par Louis de Quimerc'h et le minu de 1534 *cité supra* concernant l'échange de moulin avec Françoise de Kervégant.

Les convenants

Les 23 convenants concernent deux paroisses sur quatre et sont perçus majoritairement en numéraire. Certaines rentes sont mixtes, seules 5 sont uniquement en nature. Les corvées sont toujours converties en numéraire.

À Névez, au terme de Saint-Michel, Guillaume Le Bail doit 34 sous, 2 boisseaux d'avoine, 1 boisseau de froment, 1 géline, et pour corvées 16 sous 6 deniers ; les dénommés Philihouch et Lofficial doivent 20 sous, 1 boisseau de froment, 1 boisseau d'avoine, et pour corvées 16 sous 6 deniers.

À Trégunc, où sont perçus 18 convenants, Jean Riou et André Talgorn doivent par an 1 boisseau de froment, 1 boisseau et demi d'avoine, 1 géline ; Mahé Le Gratec doit 2 boisseaux de froment, 1 boisseau et demi d'avoine, 1 géline et 2 chapons. Yvon Lestour paye 30 sous, 2 boisseaux de froment, 1 boisseau et demi d'avoine, 1 géline, et, pour corvées, 6 sous 5 deniers.

Les cheffrentes

Dans les quatre paroisses sont perçues 136 cheffrentes, plus nombreuses à Névez et Trégunc (98) qu'à Beuzec-Conq et Nizon (38), où en contrepartie sont dues au seigneur de Quimerc'h des rentes sur des maisons, mazières et hôtels, absentes à Névez et à Trégunc. Le rapport de ces cheffrentes semble faible ; elles sont de peu de valeur économique, car elles se sont dévaluées au cours des siècles. Même si leur nombre est important, elles ne rendent pas autant que les convenants. Le paiement s'effectue parfois en oboles, petite monnaie de cuivre de la valeur d'un demi-denier. Elles sont plus lourdes quand elles s'acquittent en nature ou en corvées.

À Beuzec-Conq, les cheffrentes rapportent de 1 denier à 9 deniers pour la plus lourde. Jehan Goar doit 1 denier sans autre précision, Jehan Boardec, 9 deniers, Alain Michel, 2 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées, pas de numéraire. À Névez, ces rentes vont de 1 denier à 4

sous. Le dénommé Salou doit 1 denier en oboles, Marc Le Coroller, 4 sous en oboles également. La plupart des rentes sont payées en numéraire, excepté pour le dénommé Philihouch qui doit 6 boisseaux de froment uniquement, et Guillaume Le Bail qui fournit 2 boisseaux d'avoine, 2 gélines, 3 corvées. À Nizon les cheffrentes s'échelonnent de 2 deniers à 5 sous par unité. À Trégunc, le rapport est de 1 denier à 4 sous par cheffrente, la plupart étant dues en numéraire : Alain Mary doit 1 denier, Pierre Cadoret paye 18 deniers en oboles, Guillaume Guillou, 4 sous 2 deniers. 5 cheffrentes sur 51 sont versées en nature : Jehan Joukan est redevable de 2 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées, que doit également le dénommé Symon. Guillaume Le Moil fournit 6 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées.

Les conventions et les cheffrentes ont donc une faible valeur économique due à l'inflation monétaire. C'est leur nombre qui peut apporter un revenu intéressant. À Névez par exemple, d'après l'aveu de 1524, les premiers se montent à un total de 104 sous et les secondes à 22 sous 5 deniers, soit quelque 126 sous environ pour la paroisse, auxquels se rajoutent les redevances en nature : 2 boisseaux d'avoine, 6 boisseaux de froment, 2 gélines et 3 corvées²⁴. Les rentes en nature sont intéressantes car elles suivent le coût de la vie et peuvent être l'objet de transactions commerciales. Trégunc se distingue des autres paroisses, ses redevances en nature rapportent 45,5 boisseaux de grains, contre seulement 4 à Beuzec-Conq et 8 à Névez. Trégunc fournit aussi 20 gélines alors que les autres paroisses n'en livrent que 2 ou moins. Les rentes à Nizon sont toutes payées en numéraire excepté une²⁵. Les totaux montrent que, pour quatre paroisses seulement, le château reçoit déjà un approvisionnement notable. On peut imaginer le rapport pour une vingtaine de paroisses ou plus. Aux conventions et cheffrentes il faut ajouter les revenus des maisons, mazières et hôtels possédés par le seigneur de Quimerc'h à Conq et à Nizon.

Les rentes sur les maisons, mazières et hôtels

Les rentes « en la ville et faubourgs de Conq pour le terme de janvier », et les « rantes en la paroisse de Nizon par an aux termes de Saint Michel et janvier » proviennent de 6 maisons, 2 mazières et 1 hôtel, pour Conq, et de 7 maisons, 2 mazières et 14 hôtels pour Nizon.

Paroisse	Boisseaux d'avoine	Boisseaux de froment	Gélines, chapons	Tourtes	Total
Beuzec-Conq	4	0	2	2	8
Névez	2	6	2	0	10
Nizon	0	0	0	0	0
Trégunc	20,5	25	20	4	69,5
Totaux	26,5	31	24	6	87,5

Fig. 9 - Redevances en nature dues au seigneur de Quimerc'h en 1524.

²⁴. Quelques chiffres manquent ou n'ont pu être lus.

²⁵. F° 311 « une paire de gants » ?

La distinction est faite entre les trois types d'habitations, mais on ne doit pas forcément en déduire une différence claire d'importance des bâtiments. On remarque, par exemple, que la mazière de Marc Le Coroller à Conq doit 5 sous, alors que la maison de Jehan Goar n'est redevable que de 3 sous 1 denier ; de même, à Nizon, la mazière d'Yvon Daniélou rapporte autant que la maison du fils Guern, soit 4 sous. L'hôtel Lae de Nizon ne doit que 3 sous, l'hôtel Coutin de Conq encore moins, soit 15 deniers. Le maximum perçu est de 5 sous, le minimum de 12 deniers. Il en ressort que les biens immobiliers ne représentent qu'un apport modeste pour le seigneur de Quimerc'h, puisqu'il n'atteint que 86 sous 13 deniers pour ces deux localités. Dans l'aveu de 1534, la « taille des bourgeois » est perçue également à Clohars et à Quimperlé. À Clohars, 6 rues sont citées avec une quinzaine de maisons. À Quimperlé, la taille est perçue sur 15 maisons, elle est aussi appelée cens.

Les moulins affermés

Le montant du fermage des moulins est un revenu intéressant. L'aveu n'en mentionne que quatre. Le seigneur de Quimerc'h en afferme certainement d'autres, puisqu'il y en a cinq dans le seul domaine proche du château. À titre d'exemple à Nizon, des moulins appelés «moulins du Heznant »²⁶, situés entre Pont-Aven et Nizon, sont affermés l'un pour 15 sous par an, l'autre à Augustin Move pour 12 sous 6 deniers. À Trégunc, un moulin est affermé à Jean Kergal pour 14 boisseaux de froment, l'autre pour 12 boisseaux, moitié froment, moitié seigle.

La seigneurie des Salles en Plouisy, une alliance avec la famille de Kergorlay

La seigneurie des Salles, en Plouisy, située dans le fief de Guingamp, entre dans la famille de Quimerc'h en 1425, lors du mariage de Jean de Quimerc'h avec Amice de Kergorlay. Jean est à l'origine de la branche cadette de Trésiguidy, du nom de sa mère Catherine, épouse de Pierre du Hautbois. Les rentes de la seigneurie sont déclarées à la cour de Guingamp par Jean et Amice en 1456, à la mort de Jeanne de Kergorlay²⁷. Il s'agit de rentes sur des maisons dans les rues de Quaenen, la Grand-Rue, la rue Prat-Durant, la rue Neuve, la rue de l'Église et la rue Cordoch, qui rapportent 16 livres, et sur 9 hôtels dans la Petite-Rue-Neuve, qui se montent à 55 sous. En 1459, à la mort d'Amice, le montant du rachat dû par son fils s'élève à 70 livres, plus 18 boisseaux d'avoine, 34 quartiers de froment et 18 gélines²⁸.

²⁶ Le manoir du Hénant domine la rivière de l'Aven entre Pont-Aven et Névez dont il relève actuellement : Jehan de Cornouaille est seigneur du Hénant en 1464. On notera que Guillaume de Cornouaille est seigneur de Quimerc'h vers 1350. À la fin du XV^e siècle, Raoul de Kervégant épouse Louise de Cornouaille, sans doute dame du Hénant ; sa fille Françoise s'allie en 1520 à Charles de Guer.

²⁷ Arch. dép. Côtes-d'Armor, E, titres de Kergorlay, transcription par A. MOUSSET, *Documents...*, *op. cit.*, acte LXIX, p. 128-130. Jeanne est la sœur d'Amice.

²⁸ *id.*, *ibid.*, acte LXX.

Note : Les dessins d'écussons sont de Michel MAUGUIN

Conclusion

La seigneurie de Quimerc'h, avec ses mille journaux de terres et ses fiefs s'étendant sur une trentaine de paroisses au début du XV^e siècle, offre un exemple caractéristique d'une seigneurie moyenne en Bretagne à la fin du Moyen Âge. Son château en pierres, reconstruit dans les années 1470, avec ses murailles imposantes en pierres de taille, montre l'importance et le rang du seigneur. La disposition du domaine proche, avec la chapelle, les jardins, les étangs, le colombier, les loges des domestiques, la maison du garde, révèle le mode de vie du seigneur. Celui-ci bénéficie de diverses rentes, notamment celles que lui apportent fours et moulins, qui s'ajoutent aux revenus des terres. Les champs labours et pâtures couvrent une surface importante autour du château ; le bois est aussi un élément caractéristique. La seigneurie de Quimerc'h s'est considérablement agrandie, particulièrement au XV^e siècle, et c'est le nombre important de convenants et de cheffrentes qui apporte un revenu appréciable en numéraire et en nature. Il ne faut pas oublier que le seigneur de Quimerc'h est au service du duc et bénéficie, en plus, de divers appointements et largesses. Les Quimerc'h, puis leurs descendants, Tinténiac et Du Breil de Rays, gardent et enrichissent leur patrimoine jusqu'en 1888, date de la vente sur saisie du domaine de Quimerc'h, à la suite des mauvaises affaires de Charles-Gabriel de Rays, descendant des Quimerc'h par les Tinténiac.

Résumé

La seigneurie de Quimerc'h n'a cessé d'évoluer pendant cinq siècles au cours du Moyen Âge. Ses origines remontent au moins au XII^e siècle, époque où le domaine est encore modeste ; il reste très localisé autour de Bannalec jusqu'au début du XV^e siècle. La seigneurie fait partie du domaine ducal. Le duc est à l'origine de l'ascension des Quimerc'h. Honneurs et enrichissement permettent des mariages en conséquence, donc l'apport de fiefs en dot qui agrandissent la seigneurie et témoignent du rang du seigneur. Le château et ses dépendances traduisent la richesse des Quimerc'h. La dimension du domaine mille journaux de terres en 1534 soit environ cinq cents hectares, le nombre de paroisses sur lesquelles s'étendent la seigneurie et les fiefs, une trentaine à cette époque, permettent de situer Quimerc'h parmi les seigneuries moyennes de Bretagne.

Marie-Elisabeth Le Bris